

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 13 janvier 2016 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

Mme. Véronique Lamoureux
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

M. Gélinault Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

01-01-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

02-01-2016 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland-Pleau
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 2^{ème} jour de décembre 2015, le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 16 décembre 2015 ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale de budget tenue le 16 décembre 2015.

03-01-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 14 JANVIER 2014.

Proposé par Mme. Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 13 janvier 2016 au montant de 136,788.87\$.

04-01-2016 AUTORISATION DE PAYER LES FACTURES COURANTES / DETTES À LONG TERME ET INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS.

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que le Secrétaire-trésorier et le Maire soient autorisés à émettre des chèques sur réception des factures, ou quand nécessaire pour couvrir les dépenses courantes suivantes durant l'année 2016:

1. Dépôt à la Caisse Populaire et Banque Laurentienne, Banque Nationale des argents nécessaires aux paiements d'intérêts et capital sur les dettes à long terme et obligations.
2. Salaires des employé(e)s municipaux.
3. Carte Visa sur réception.
4. Factures de téléphone, Bell Mobilité et Rogers Wireless.
5. Factures d'Hydro-Québec.
6. Contributions de l'employeur.
7. C.S.S.T.
8. Déductions fédérales et provinciales.
9. Contribution au fond de pension des employés.
10. Contribution d'assurance collective des employés et élus.
11. Coût d'immatriculation des véhicules municipaux.
12. Remise d'emprunt temporaire.
13. Achat de timbres et d'enveloppes de poste recommandées.
14. Contrat d'entretien du dépotoir municipal.

05-01-2016 COMPENSATION DE KILOMÉTRAGE.

Proposé par M. Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

Que les employé(e)s municipaux et élu(e)s utilisant leur auto pour fins de déplacement extérieurs des limites au bénéfice de la Municipalité soient rémunérés au taux de 0.45 cents du kilomètre.

06-01-2016 COMPENSATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS 2016.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que Mme Micheline Malette-Fortin soit compensée en raison de 35.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements pour courrier et voyages aux institutions financières et autres déplacements pour la Municipalité.

Que M. Doug Corrigan soit compensé en raison de 35.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements, en rapport avec les inspections locales et analyses d'eau.

Que M. Eric Rochon soit compensé en raison de 35.00\$ par semaine en compensation de l'utilisation de son automobile lors de déplacements locaux.

07-01-2016 SALAIRE DES EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX ANNÉE 2016.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que le salaire des employé(e)s municipaux de cette Municipalité soit majoré de 2.0% pour l'année 2016.

08-01-2016 CONGRÈS COMBEQ 2016

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Pierre-Alain Jones, Inspecteur Municipal, d'assister au congrès annuel de la COMBEQ qui se déroulera à Rivière-du-Loup les 28, 29 et 30 avril 2016.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de 500.00\$ à M. Corrigan tel que défini dans la politique de cette Municipalité.

09-01-2016 NOUVEAU POMPIER

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité accepte Messieurs Eric Vaillancourt et Kian Sicard comme nouveau pompier après leur évaluation de la part des officiers de la brigade incendie à la fin d'une probation de 12 mois.

10-01-2016 COMMANDE D'ABAT POUSSIÈRE 2016

Proposé par Mme. Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

De commander de la firme Multi-Routes environ 70,000 litres de chlorure de calcium 35% à être épandu au rythme de +- 1 litres au mètre carré.

11-01-2016 TRAVAUX PAARRM 2015

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Chute pour un montant subventionné de 120 000 \$ (dossier n° 00023319-1-84065 (07)-2015-07-03-49) et joindre à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux exécutés en vertu des présentes ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

12-01-2016 ÉCLAIRAGE PONT FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que compte tenu des travaux annoncés sur le pont en question par le gouvernement provincial. Que cette municipalité ne se prononce et n'agit pas sur le dossier d'éclairage jusqu'à ce qu'elle en décide un moment plus opportun.

13-01-2016 TOLÉRANCE : 372 RUE PRINCIPALE

Proposé par M. Neil Gervais
et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité accorde une tolérance d'empiètement à la propriété du 372 rue Principale, au sujet de la construction principale qui serait à moins de 20M de la route 148 et que la réglementation en vigueur demande 20M.

Selon cette Municipalité la construction principale du 372 rue Principale détient un droit acquis dû au fait que la date de construction de cette propriété n'est pas claire et qu'il est matière connue que la construction existe depuis plus de 35ans.

Donc la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract confirme que la construction principale du 372 ne contrevient aucunement à ses règlements municipaux en vigueur.

14-01-2016 NOMINATION DU CONSEILLER JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2016

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

De retenir les services de Monsieur Nerio De Candido en tant que conseiller juridique pour l'année 2015 au prix et conditions stipulées dans la lettre reçue de Me Nerio De Candido en janvier 2015.

15-01-2016 AMÉLIORATION BUREAU MUNICIPAL

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité accepte la soumission de La Cour à Bois #148 pour le remplacement des « stores » du bureau municipal.

16-01-2016 BUDGET OMH MANSFIELD 2016

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité approuve les prévisions budgétaire 2016 tel que soumises par l'Office Municipale de Mansfield et le partage du déficit entre la Municipalité et la Société d'Habitation du Québec.

17-01-2016 COTISATION A.D.M.Q. DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, ainsi que l'assurance pour M. Rochon Directeur général.

18-01-2016 CONGRÈS ADMQ 2016

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Eric Rochon, Directeur Général, d'assister au congrès annuel de l'association des Directeurs municipaux du Québec qui se déroulera à Québec les 15,16 et 17 juin 2016.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de 125.00\$/jours à M. Rochon tel que défini dans la politique de cette Municipalité

AVIS DE MOTION : Avis de motion est donné par le conseiller M. Garry Ladouceur, qu'à une session subséquente il présentera une modification au règlement 2015-001 relatif à la une modification de la carte représentant les zones.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 3, 8, 14, 15, 17 et 18.

ET J'AI SIGNÉ CE 14 JANVIER 2016.

19-01-2016 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:42 heures.